

■ **Association Espérance pour l'enfant angolais**, à Meyrin, rue de la Prulay 30, c/o Julieta Tonet. Nouvelle association. Statuts du: 18.07.2001. But: soutenir les enfants vivant en Angola, en particulier ceux amputés suite à un contact avec une mine antipersonnel ou une maladie non-éradiquée. Ressources: subventions, legs, dons, cotisations et revenus provenant d'activités diverses. Administration: comité. Tonet Julieta, du Portugal, à Meyrin, présidente, et Makomba Lundemvukila, de la République du Congo, à Genève, trésorière, tous deux avec signature collective à deux.

Journal no 3491 du 18.03.2004
(02183992 / CH-660.0.618.004-9)